

COURCOING

Un drame de l'inconduite

Rue de Guisnes

APRES LE DIVORCE - UN MARI FRAPPE SA FEMME D'UN COUP DE COUTEAU - IL EST ARRÊTÉ L'ÉTAT DE LA VICTIME

A l'heure de la rentrée des ouvriers, jeudi, à une heure de l'après-midi, le carrefour des rues du Collecteur et de Guisnes a été mis en émoi par une scène sanglante. Dans un état d'ivresse, un mari séparé de sa femme, a frappé collectif d'un coup de couteau dans le cou.

AVANT LE DRAME

Le 21 avril 1905, une ouvrière soignée, Sidonie Masselis, âgée aujourd'hui de 34 ans, épousait un ouvrier tisseur, Emile-Albert Harlein, 35 ans, originaire de Bailleur (Nord). De leur union naquit un enfant, un garçon, qui a déjà atteint l'âge de 11 ans. Le bonheur ne dura pas longtemps au foyer domestique. Harlein ne tarda pas à faire preuve d'infidélité envers sa femme. Il n'hésita d'ailleurs pas à abandonner celle-ci avec son enfant.

Une femme demanda et obtint le divorce. Malgré ce procès qui condamnait sa conduite, Harlein continuait la vie qu'il menait de côté à deux avec une autre femme. Ces derniers jours, celle-ci abandonna à son tour Harlein. Ne pouvant se résoudre à cette séparation, le rattacheur s'était mis à boire. Dans son ivresse, il eut l'idée de rechercher sa femme. Celle-ci avait d'ailleurs intenté une action en justice afin d'obtenir de lui une pension alimentaire pour son fils. Harlein avait été convoqué par citation pour se rendre au Tribunal civil de Lille samedi, 31 mai. Cette convocation avait d'ailleurs été envoyée l'honneur du rattacheur.

LA RENCONTRE

Hier, vers une heure de l'après-midi, il alla à la rencontre de sa femme. Celle-ci, qui travaillait à la retorderie de M. Dervaux, rue de Guisnes, va prendre ses repas chez sa mère, qui habite rue de la Potente, cour de la Potente. Elle se rendait avec un petit couteau de poche qu'il avait dissimulé. Le premier coup ayant porté, il frappa une seconde fois. Cette fois, le fer resta figé dans les chairs du cou. Aux cris de sa victime, les ouvriers coururent nombreux à ce moment, l'arrêtèrent.

Yenant sa femme debout devant lui, l'arme plantée dans le cou, Harlein poussa cette exclamation : « Elle ne tombe pas ! » Il fut remis entre les mains du gendarme Lecq, qui était de passage dans le quartier.

IL FRAPPE

Rendu furieux par l'accueil dédaigneux de sa femme, Harlein empoigna celle-ci par le cou et la frappa avec un petit couteau de poche qu'il avait dissimulé. Le premier coup ayant porté, il frappa une seconde fois. Cette fois, le fer resta figé dans les chairs du cou. Aux cris de sa victime, les ouvriers coururent nombreux à ce moment, l'arrêtèrent.

Yenant sa femme debout devant lui, l'arme plantée dans le cou, Harlein poussa cette exclamation : « Elle ne tombe pas ! » Il fut remis entre les mains du gendarme Lecq, qui était de passage dans le quartier.

LA VICTIME

Sur ces entretiens, Sidonie Masselis était conduite au cabinet du Nouvel Arrêt du Tramway, tenu, à l'angle des rues du Collecteur et de Guisnes par Mme Eugénie Decker.

L'ouvrier de la fabrique de fuseaux de M. Welcomme, rue de Roubaix, M. Alfred Vandamme, accouru un des premiers, avait arraché des deux mains l'arme qui était restée dans la plaie. M. le docteur Debuchy arriva peu après, donner ses soins à la victime. La blessure ne présentait aucune espèce de gravité. Il constata dans la région du cou une plaie ténue que l'on put fermer à l'aide de deux agrafes. Sans complications, la victime en sera quitte avec un repos d'une dizaine de jours.

Mme Masselis a d'ailleurs pu regagner, par le car M., le domicile de sa mère, rue de la Potente, où elle s'est réfugiée.

L'ENQUÊTE

Quant à Harlein, il a été mis à la disposition de M. Lenfant, commissaire de police du 9^e arrondissement. Au cours de l'interrogatoire que lui a fait subir le magistrat, le meurtrier a manifesté le repentir de son acte. Il y a tout lieu de supposer qu'il a agi sous l'empire de l'ivresse. Déjà vers midi, il s'était rendu au domicile de son frère, où il avait parlé de se suicider. Néanmoins, Harlein s'est maintenu en état d'arrestation, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires.

Il sera déféré au parquet.

L'arme dont a fait usage Harlein est un couteau de poche avec une lame de huit centimètres de longueur sur un de largeur. Elle a été saisie.

DES RETRAITES OUVRIÈRES

LES COMPTES ANNUELS DES ASSURÉS

Depuis quelques jours, la Caisse Nationale des retraites fait remettre par la poste aux assurés obligatoires et facultatifs qui ont leur compte de retraite ouvert à ladite caisse, les bulletins annuels de situation prévus par la loi et les règlements.

Ces bulletins permettent à chaque assuré de connaître, année par année, sa situation vis-à-vis de la loi des retraites et le montant de la rente produite à 65 ans par ses versements et les versements de l'employeur.

Une première colonne indique le montant des versements. La deuxième colonne indique le montant de la rente produite par ces versements à 65 ans. Enfin, une indication portée à la colonne « observation » indique le calcul à effectuer pour la rente à 60 ans.

Par exemple, il a été effectué pour une assurée née le 22 décembre 1880, cinq francs de versements au 31 décembre 1912. Ces cinq francs versés à l'âge de 65 ans, donnent une rente de 9,35 à 60 ans, d'après l'indication donnée à la colonne « observations », la rente serait de 3,55 x 0,6192 = 2,19.

Il a été effectué, pour une autre assurée née le 30 décembre 1893, c'est-à-dire âgée de 20 ans, un versement de mille valeur, c'est-à-dire cinq francs. Les cinq francs de cette assurée seront productifs de rente pendant quatre années de plus que les cinq francs de première. Ils garantiront une rente supérieure à la première, soit 5,50 à 65 ans. A 60 ans, la rente sera de 3,50 x 0,6192 = 2,14. Chaque année donc le compte de chaque assuré sera pareillement établi. Les chiffres portés dans la première colonne s'augmentent du total des versements effectués en cours d'année. Les chiffres de la colonne 2 s'augmentent du montant de la rente produite par les versements pendant l'année précédente. Ils garantissent le versement et la liquidation de la retraite.

Les assurés peuvent donc tout intérêt à connaître, année par année, les feuilles qui leur

Le Jardin des Enfants

C'est aujourd'hui, vendredi, à 1 heure de l'après-midi, que sera ouvert le Jardin des Enfants situé rue Fin-de-Cent.

Ce jardin est exclusivement destiné aux mères de famille désireuses de faire prendre l'air à leurs nourrissons. Elles peuvent être accompagnées de leurs jeunes enfants dont, en principe, sauf exception motivée, l'âge ne doit pas dépasser 7 ans.

Les enfants pourront donc, à partir de ce jour, et toutes les après-midi, de 1 heure à 5 heures, prendre leurs ébats sous l'œil attentif de leurs surveillantes.

Tout y a été aménagé pour que les bambins puissent se livrer à leurs jeux en toute sécurité et s'en donner à cœur joie.

Rappelons qu'en cas de mauvais temps les vœux qui y sont installés offrent à tous ces petits, sous lesquels il est possible d'évoluer très librement.

L'odieux agression du Dronckaert

L'AUTOPIE DE LA VICTIME

La suite de son enquête sur l'odieux agression qui eut lieu dans la nuit de dimanche à lundi, au Dronckaert, à Roncq, M. le juge d'instruction Delaëz a ordonné l'autopsie du cadavre de M. Adolphe Naessens, la victime. Cette opération médico-légale a été pratiquée à la morgue de l'Hôpital Civil de Tourcoing, jeudi dans l'après-midi, par M. le docteur Julien, médecin-légiste. Le praticien a dressé ses conclusions dans un rapport qui a été adressé au parquet.

Les deux prisonniers auteurs des coups et blessures, Arthur Naessens et Cyrille Versetere, fils et beau-fils de la victime, ont été déferés au parquet de Lille.

Les funérailles de la victime auront lieu vendredi dans l'après-midi.

UN CHIEN SUSPECT ABATTU RUE FRANKLIN.

Un chien suspect, qui errait dans le quartier de la rue Franklin, jeudi après-midi, s'introduisit soudain dans le domicile de Mme Coralie Lecomte, au 24 de la dite rue. La ménagère essaya de chasser l'animal, qui s'était dissimulé sous un meuble. Au lieu de partir, il se précipita à l'index de la main droite. Efrayée, Mme Lecomte avisa l'agent de police Scamps, qui passait dans le quartier. Celui-ci voyant l'attitude hargneuse de l'animal, le tua d'un coup de sa balonnée. Le cadavre du chien suspect a été conduit à l'abattoir afin d'être soumis à l'examen de M. Téart, vétérinaire.

Quant à Mme Lecomte, elle a été invitée à se faire soigner.

A QUI LA BICYCLETTE ?

Un ouvrier, M. Denis Broux, était occupé, avant-hier à midi, à charger des mètres à tisser à la fabrique annexe, quand il vit un individu suspect qui s'introduisait dans l'enceinte du chemin de fer avec une bicyclette. Aussitôt, l'individu abandonna sa machine sur le pavé et disparut. M. Broux prit possession de la bicyclette et la conduisit au commissariat du 9^e arrondissement. Celle-ci porta une plaque d'identité au nom de l'établissement et l'Comin d'Installations Electriques, Béthune. Il y a tout lieu de croire que cette bicyclette provient d'un vol.

MENAGERES, n'hésitez plus, faites une provision de beurre vend 3 fr. le kilo à la « Fromagerie », 71, rue de Tournai. Beurre frais de table, 1 fr. 45 et 1 fr. 50 le livre, de cuisine 1 fr. 35.

LA CHASSE AU TOUTOU.

Au cours de la dernière tournée qu'il a eu lieu, le fourrier a capturé quatre chiens appartenant au public. Une contravention a été relevée par la police.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — M. Trille, préposé de 3^e classe dans l'administration des contributions indirectes, à Neuville, est élevé à la 2^e classe.

MARIAGE.

En l'église de Wambrechies, a été célébré le mariage de Mlle Suzanne Lélong, fille de M. Louis Lélong, conseiller municipal, et de Mlle Marie-Louise Lélong, fille de M. Jules Lélong, cultivateur à Neuville-en-Ferrain. Le consentement des époux a été reçu par M. le curé de l'église de Wambrechies, M. Desobry, marié. La messe fut célébrée par M. Desobry, curé de la paroisse. Les témoins étaient MM. Georges Lélong et Pierre Hus.

JEUNESSE CATHOLIQUE.

La dernière réunion mensuelle de la jeunesse catholique de la paroisse St-François d'Assise a eu lieu sous la présidence de M. le curé de la paroisse, M. Desobry. Le président du groupe, M. l'abbé Lalle, a annoncé de la Fédération de Tourcoing, parla ensuite de ce qu'il entendait par la jeunesse catholique et de l'union entre camarades d'un même groupe et entre tous les camarades de la Fédération. Il se termina par un discours de M. Desobry, qui félicita de la vitalité et de ses œuvres.

AVIS DE PASSAGE.

Déménagement. La police de M. Desobry, Commissaire de Police, a prévenu les commerçants pour échange de la monnaie, avant tout changement de sous-traitants des pièces d'argent à deux habitants de cette commune. Or, deux habitants utilisant le même procédé, ont été arrêtés par les divers postes de M. Desobry, qui ont à leur tour averti la police des allures suspectes de ces deux individus. Ils ont été arrêtés et la population est avertie d'avoir à prendre garde.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Un charretier au service de M. Desobry, entrepreneur, Polydor Yaronak, 20 ans, demeurant rue de la République, fut projeté sur le sol au moment où conduisant sa voiture, sur un cheval emballé quinze jours de repos. Docteur Chabry, 100 rue de la République, industriels, un ouvrier, Alfred Marecaux, 63 ans, rue de Tourcoing, 31, en passant à proximité d'un trou de la chaussée, fut renversé par un cheval. Quinze jours de repos. Docteur Buirulle.

PARADE D'EXECUTION.

Judi matin, le soldat Barrois, du 15^e d'artillerie, condamné à cinq ans de travaux publics pour outrages à un supérieur, a défilé la parade dans la cour de la Citadelle. Il n'y a eu aucun incident.

UNE MENAGERE SE PEND.

Mme veuve Hénin, née Reblais Hiltz, 56 ans, s'est pendue dans l'habitation qu'elle occupe avec ses enfants, rue Meunier, 86. La désespérée, sortie depuis peu d'une maison d'aliénés, manifestait souvent l'intention de se suicider.

Convois Funèbres

Monsieur Stanislas MARISWALD, né Mariswalski, décédé à Roubaix, le 28 mai 1913, dans sa soixante-troisième année, administrateur des Sacraments. Messe du Convoi, le vendredi 30 courant, à 9 heures. Convoi et Service Solennel, le samedi 31 courant, à 9 heures. Église St-François d'Assise, rue de la République, 110.

Monsieur Louis OGDONNIER, né Ogdonier, décédé à Roubaix, le 28 mai 1913, dans sa soixante-troisième année, administrateur des Sacraments. Messe du Convoi, le vendredi 30 courant, à 9 heures. Convoi et Service Solennel, le samedi 31 courant, à 9 heures. Église St-François d'Assise, rue de la République, 110.

Monsieur Édouard SURIN, décédé à Roubaix, le 29 mai 1913, dans sa soixante-troisième année, administrateur des Sacraments. Messe du Convoi, le vendredi 30 courant, à 9 heures. Convoi et Service Solennel, le samedi 31 courant, à 9 heures. Église St-François d'Assise, rue de la République, 110.

Monsieur François-Joseph HUYENNE, Ancien Entrepreneur, veuf de dame Nathalie DE GANDT, décédé à Roubaix, le 29 mai 1913, dans sa soixante-troisième année, administrateur des Sacraments. Messe du Convoi, le vendredi 30 courant, à 9 heures. Convoi et Service Solennel, le samedi 31 courant, à 9 heures. Église St-François d'Assise, rue de la République, 110.

Messes et Obits

Monsieur Emile ELOY, décédé à Paris, le 31 mai 1913, à l'âge de 48 ans, administrateur des Sacraments. Obit Solennel Anniversaire, le samedi 31 mai 1913, à 10 heures. Église St-François d'Assise, rue de la République, 110.

Remerciements

Monsieur et Madame TH. POLLET-DUPREUR et leur famille remercient M. le docteur Pollet, pour les soins qu'il leur a prodigués pendant leur maladie. Ils remercient aussi M. le docteur Pollet, pour les soins qu'il leur a prodigués pendant leur maladie. Ils remercient aussi M. le docteur Pollet, pour les soins qu'il leur a prodigués pendant leur maladie.

Nécrologie

Nous apprenons la mort, à Dinan, où il avait élu domicile, du général de division Arthur du Hamel de Canchy, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 70 ans. Le défunt était originaire de Bergues.

MARIAGES & FIANÇAILLES

Le lundi 29 mai, a été célébré, en l'église St-François d'Assise, le mariage de Mlle Jacqueline de Ribes-Christie, fille de M. de Ribes-Christie, avec M. Jean Ghesquière, fils de M. Jean Ghesquière, administrateur des Fonderies et Laminiers de Biache-St-Vaast.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 29 mai 1913. Présidence de M. GODART, vice-président.

AU COURS D'UNE RECONCILIATION. — Avant des soupçons sur Delphin Sanyin, fleur à Tourcoing, qui aurait dérobé un sac de farine appartenant à un cultivateur de l'usine Leplat, rue Duguay Trouin, à Tourcoing, lui faisant quotidiennement une reconduite en le conduisant à sa sortie de l'atelier.

Le 31 mars, au cours de la reconduite, Henri Tiberghien reçut un coup de poignard sur le cou, frappé avec violence. L'agent Rousset dut intervenir pour rétablir l'ordre en arrêtant Tiberghien.

En raison des renseignements contenus au dossier, le Tribunal commet le docteur Dutilleul pour examiner l'état mental de Tiberghien qui, parait-il, ne jouit pas de sa pleine responsabilité.

APRÈS DÉLIBÉRÉS. Jules Deudoven et Joseph Delis, 37 ans, employé de l'usine de l'Union des Colles du Nord, à Leers, mais à l'emportement lors de la vente de son usine et réusissent de la sorte à en vendre près de cent à un marchand de chiffons. A l'un des jours de prison, mais par défaut de ce qui concerne Deudoven.

8 jours de prison à Clovis Gidon, 20 ans, demeurant rue de Watrelles, à Roubaix, qui outragea le garde Houitteaux, à Watrelles, qui procéda à une arrestation qui ne le regardait nullement.

Le 26 février, M. et Mme Loquinques, gardes-barrières au Sapin-Vert, à Watrelles, sur la ligne d'Orchies à Tourcoing, surpris Louis Montel, 37 ans, fleur à Tourcoing, qui avait dérobé un sac de farine appartenant à un cultivateur de l'usine Leplat, rue Duguay Trouin, à Tourcoing, lui faisant quotidiennement une reconduite en le conduisant à sa sortie de l'atelier.

Le 31 mars, au cours de la reconduite, Henri Tiberghien reçut un coup de poignard sur le cou, frappé avec violence. L'agent Rousset dut intervenir pour rétablir l'ordre en arrêtant Tiberghien.

En raison des renseignements contenus au dossier, le Tribunal commet le docteur Dutilleul pour examiner l'état mental de Tiberghien qui, parait-il, ne jouit pas de sa pleine responsabilité.

APRÈS DÉLIBÉRÉS. Jules Deudoven et Joseph Delis, 37 ans, employé de l'usine de l'Union des Colles du Nord, à Leers, mais à l'emportement lors de la vente de son usine et réusissent de la sorte à en vendre près de cent à un marchand de chiffons. A l'un des jours de prison, mais par défaut de ce qui concerne Deudoven.

8 jours de prison à Clovis Gidon, 20 ans, demeurant rue de Watrelles, à Roubaix, qui outragea le garde Houitteaux, à Watrelles, qui procéda à une arrestation qui ne le regardait nullement.

Le 26 février, M. et Mme Loquinques, gardes-barrières au Sapin-Vert, à Watrelles, sur la ligne d'Orchies à Tourcoing, surpris Louis Montel, 37 ans, fleur à Tourcoing, qui avait dérobé un sac de farine appartenant à un cultivateur de l'usine Leplat, rue Duguay Trouin, à Tourcoing, lui faisant quotidiennement une reconduite en le conduisant à sa sortie de l'atelier.

Le 31 mars, au cours de la reconduite, Henri Tiberghien reçut un coup de poignard sur le cou, frappé avec violence. L'agent Rousset dut intervenir pour rétablir l'ordre en arrêtant Tiberghien.

LES PREMIÈRES à Paris

Au Théâtre... Marie-Magdelaine... Un grand succès a accueilli les trois actes de Marie-Magdelaine. Le comédiant d'éclatante beauté des prescriptions d'une œuvre puissante et originale. La conception en est originale et audacieuse. L'action trouve le moyen — sans mettre en question aucun dogme — de mêler une tendre et frémissante humanité à la plus divine des histoires. Cette pièce n'est pas seulement un chef-d'œuvre de Pelléas et Mélisande, mais elle tiendra une forte place dans l'œuvre de Maurice Maeterlinck.

Ce n'est pas lui donner une médiocre louange. Le second acte a été particulièrement acclamé et le scène finale du troisième, celle où seule Marie-Magdelaine comprend, pour Jésus, la nécessité de s'immoler en expiation des péchés du monde, est une grandeur qui lui permet de dompter tout l'ouvrage.

Mme Georgette Leblanc-Maeterlinck a joué avec beaucoup d'art et de sincérité le rôle de Marie-Magdelaine.

CASINO-PALACE ROUBAISIE

Deux mille personnes assistèrent hier aux deux séances gratuites! Tout le monde fut enchanté du magnifique programme et un groupe important d'habitants a tenu à féliciter la direction de son heureuse innovation. Devant un tel succès tous les jours de jeudi seront consacrés aux séances gratuites avec des programmes composés de vues artistiques et inédites et le concert de l'orchestre du Casino.

Dimanche 1^{er} et Lundi 2 juin : Grand spectacle de gala avec le concours du célèbre ténor Tenorini et de Mlle Véra Zivoni qui possèdent une des plus jolies voix du concert et qui obtiennent partout un très grand succès. A demain le programme complet. 5456d

GAUMONT-PALACE ROUBAISIE

Soirée à 8 heures 1/2. Programme nouveau. 5406c

Chronique de l'Enseignement

ROUBAISIE. — Ce soir, à 8 h. 1/2, au Lycée, bibliothèque, réunion très importante du Comité.

TOURCOING

— Lycee de Tourcoing. — Un congé, du 16 mai au 15 juin 1913 inclus, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Thomas, professeur d'histoire au Lycée de Tourcoing.

MOUSCRON

La Ronde des Voleurs

UNE TENTATIVE DE VOL & UN CAMBRIOLAGE AU MONT-A-LEUX

Un malfaiteur dans une chambre. Il demanda la boucle ou la vie. On le met en fuite.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des cambrioleurs ont opéré dans le quartier du Mont-A-Leux.

Au Patronage des jeunes gens

Vers 10 heures un quart, mercredi soir, M. Jean-Baptiste Deruyter, sa femme Pauline Ysembart et leur fils étaient encore levés, quand ils furent surpris par deux individus de la salle de patronage attendant au cabaret qu'ils exploitent en même temps qu'ils sont les congères de l'établissement précité.

Tous trois se rendirent dans la cour et à leur apparition, deux individus s'élançèrent vers le mur de clôture qu'ils escaladèrent à l'aide de l'échelle du patronage.

Comme il faisait obscur, les fuyards n'avaient été dévisagés. Cependant, les tenanciers du local des jeunes gens explorèrent les alentours et constatèrent que des pesées avaient été pratiquées à la porte de la rue, qui avait résisté. Les malfaiteurs se rendirent alors vers la salle des fêtes en escaladant le mur de clôture, on sait le reste.

UN CAMBRIOLAGE RUE DU REPOS

Bredouilles de ce côté, les malfaiteurs les mêmes croient, se rendirent à six cents mètres plus loin, rue du Repos, à proximité du riez frontiere.

Ils s'attaquèrent à la maison de M. Remi Demester, d'origine et cabaretier. Par l'escalade d'un mur clôturant la cour de derrière de la maison, ils accédèrent à la porte qui résista aux pesées dont les traces sont nombreuses. De guerre lasse, ils jetèrent leur dévolu sur la grille fermant l'entrée de la cave et par le sous-sol pénétrèrent dans la maison.

La cave, les pièces du rez-de-chaussée et une chambre de l'étage furent successivement explorées et les meubles fouillés furent lestés des objets à la convenance des malfaiteurs.

« Votre argent ou votre vie »

Vers une heure et demie du matin, Mme Remi Demester née Clémence Bernaert ressentit les effets plusieurs fois renouvelés de petites tapes sur la figure. Elle s'éveilla somnolente et croyant que c'était le fait de son frère qui logeait dans la maison et qui s'évertuait à faire une farce, elle ne fut d'abord pas effrayée.

M. le ministre du Travail. — Quand le Hainaut le voudra, j'aidrai de tout mon pouvoir à ce que le Hainaut soit l'appui du gouvernement ne lui fera pas défaut.

M. Marolle. — Je propose de discuter immédiatement après la discussion du budget au sujet des propositions de M. le ministre du Travail. — La Chambre aborde la discussion du budget. Elle se prononce sur le budget de l'Industrie et du Travail.

M. Vanhaegen s'occupe du sort des femmes et des jeunes filles de moins de 21 ans travaillant dans l'industrie du lin et de la jute. Il se félicite de voir les lois de l'Etat qui ont été votées de 12 à 11. Une nouvelle réduction des heures de travail serait admise par les patrons. Le Conseil supérieur du travail devrait étudier la question.

Une panique dans une église

ELLE EST PROVOQUÉE PAR DES MALFAITEURS

Après la fêrénique de la confirmation, jeudi après-midi, un mal intentionné a crié au feu dans l'église de Montaigu qui était bondée. Une panique s'empara de l'assistance. Tout fut renversé, des pèlerins furent piétinés et plusieurs personnes ont été blessées et transportées à l'hôpital.

Des centaines d'objets précieux perdus ont été portés à la sacristie. On croit que des malfaiteurs ont provoqué cette panique pour commettre des vols à la faveur du désordre.

Une femme ligotée et assassinée à Heppignies (Hainaut)

LE VOL MOBILE DU CRIME

Un crématorium, nommé Joseph Buisson, demeurant avec sa femme, née Alice Wiaux, âgée de 50 ans et son fils, âgé de 14 ans, dans une petite métairie à Heppignies, revenait mercredi soir vers 6 heures de sa besogne en même temps que son fils qui rentrait de l'école.

En pénétrant dans sa maison, il trouva sa femme gisant sur le pavement de la cuisine au milieu d'une flaque de sang. D'effroi, elle se précipita au côté du crâne, la cervelle avait jailli. L'os frontal était défoncé par un ou plusieurs coups portés à l'aide d'un instrument contondant. Le cadavre était encore tiède.

La victime était sommairement vêtue et avait les jambes liées à l'aide d'une corde. L'assassin avait laissé une trace de son passage. La victime qui a dû soutenir une lutte acharnée, a attaché à son meurtre une touffe de cheveux. Celle-ci a été recueillie ainsi qu'un fragment d'étoffe. La malheureuse sera traitée dans sa main crispée.

Le vol a été le mobile du crime. Une somme de 200 francs qui se trouvait dans un meuble en a disparu.

Le gendarme de Fleurus a arrêté, un chameau qu'elle a rencontré, bien que rien de suspect n'ait été remarqué sur lui.

Un violent orage dans le Centre

UN ATELIER ET TROIS MAISONS INCENDIÉS

Un violent orage a éclaté dans la soirée de mercredi, sur une partie de la région du Centre. A Mignault, la foudre est tombée sur l'atelier de charbonnage de M. Noël André, Grand-Place. L'atelier a été complètement incendié. Le feu s'est communiqué rapidement aux habitations voisines, occupées par MM. Napoléon Staquet, Emile Michel et par Mme veuve Cousin.

On évalue les pertes à environ 30.000 francs. Au hameau de Tieux, de la même commune, la foudre est tombée sur l'habitation de Mme veuve Michel.

TIR NATIONAL DE ROUBAIX

(S. A. 85)

Catégorie Tir National « Bonheur ». — 1^{er} prix, Casier Mary, centre 0 1/4; 2^e, Carton, 0 3/4; 3^e, Barbet, 1 1/4; 4^e, Briffaut, 1 1/4; 5^e, Souille, 6; 6^e, Denis, 6; 7^e, Ouzier, 6; 8^e, 6; 9^e, 6; 10^e, 6; 11^e, 6; 12^e, 6; 13^e, 6; 14^e, 6; 15^e, 6; 16^e, 6; 17^e, 6; 18^e, 6; 19^e, 6; 20^e, 6; 21^e, 6; 22^e, 6; 23^e, 6; 24^e, 6; 25^e, 6; 26^e, 6; 27^e, 6; 28^e, 6; 29^e, 6; 30^e, 6; 31^e, 6; 32^e, 6; 33^e, 6; 34^e, 6; 35^e, 6; 36^e, 6; 37^e, 6; 38^e, 6; 39^e, 6; 40^e, 6; 41^e, 6; 42^e, 6; 43^e, 6; 44^e, 6; 45^e, 6; 46^e, 6; 47^e, 6; 48^e, 6; 49^e, 6; 50^e, 6; 51^e, 6; 52^e, 6; 53^e, 6; 54^e, 6; 55^e, 6; 56^e, 6; 57^e, 6; 58^e, 6; 59^e, 6; 60^e, 6; 61^e, 6; 62^e, 6; 63^e, 6; 64^e, 6; 65^e, 6; 66^e, 6; 67^e, 6; 68^e, 6; 69^e, 6; 70^e, 6; 71^e, 6; 72^e, 6; 73^e, 6; 74^e, 6; 75^e, 6; 76^e, 6; 77^e, 6; 78^e, 6; 79^e, 6; 80^e, 6; 81^e, 6; 82^e, 6; 83^e, 6; 84^e, 6; 85^e, 6; 86^e, 6; 87^e, 6; 88^e, 6; 89^e, 6; 90^e, 6; 91^e, 6; 92^e, 6; 93^e, 6; 94^e, 6; 95^e, 6; 96^e, 6; 97^e, 6; 98^e, 6; 99^e, 6; 100^e, 6.

Catégorie 200 mètres. — Prix d'honneur, Eugène Andrieu, Roubaix, 248 points; 1^{er} prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 2^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 3^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 4^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 5^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 6^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 7^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 8^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 9^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 10^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 11^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 12^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 13^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 14^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 15^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 16^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 17^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 18^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 19^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 20^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 21^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 22^e prix, Victor Fort, Roubaix, 196; 2